

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 03 juillet 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 03 juillet 2018 à 19 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Éric Simard, maire.

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre Gauthier, conseiller au siège n° 1
Madame Lia Tremblay, conseillère au siège n° 2
Madame Marie-Josée Larouche, conseillère au siège n° 3
Madame Marjorie Côté, conseillère au siège n° 5
Madame Audrey Roy, conseillère au siège n° 6

Aussi était présente à cette assemblée :

Madame Suzanne Couture, secrétaire-trésorière directrice générale.

Était absente :

Madame la conseillère Colombe Privé, absence motivée

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Exemption de lire les minutes des séances du 04 et 07 juin 2018.
4. Approbation des procès-verbaux des séances du 04 et 07 juin 2018.
5. Correspondance.
6. Comptes à payer :
 - 6.1 factures de juin au montant de 66 448.27 \$.
 - 6.2 chèques émis en juin au montant de 160 777.61 \$
7. Préposé au quai municipal- emploi étudiant.
8. Contribution 2018 - Croix rouge.
9. Quote-part régie intermunicipale incendie.
10. M.R.C. programme pour les festivals.
11. Soumission - réfection de la station de station de pompage.
12. Réparation moteur diesel - station de pompage.
13. Projet de règlement no 363-18.
14. Rapport M.R.C.
15. Rapport des comités.
16. Varia :

17. Période de questions.
18. Prochaine assemblée mardi le 04 septembre 2018.
19. Levée de l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire Éric Simard souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

101-18

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la secrétaire-trésorière directrice générale, monsieur le maire demande son adoption;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par la secrétaire-trésorière directrice générale.

De laisser l'item «Varia» ouvert.

ADOPTÉE

102-18

EXEMPTION DE LIRE LES MINUTES DES SÉANCES DU 04 ET 07 JUIN 2018

Considérant que tous les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des séances du 04 et 07 juin 2018;

En conséquence,

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'exempter la secrétaire-trésorière directrice générale de lire les minutes des séances du 04 et 07 juin 2018.

ADOPTÉE

103-18

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 04 ET 07 JUIN 2018

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que les procès-verbaux du 04 et 07 juin 2018 soient adoptés tels que rédigés par la secrétaire-trésorière directrice générale.

ADOPTÉE

Correspondance :

- Lettre de la ministre déléguée aux transports nous confirmant une subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - volet accélération des investissements sur le réseau routier local. Réfection rang 2.
- Lettre de remerciement du mouvement action chômage pour notre aide financière
Aucune aide financière pour la campagne de financement Centraide
Lettre de remerciement de la Maison des jeunes de Labrecque pour notre aide financière.

104-18

DEMANDE DE COMMANDITES CENTENAIRE DE L'ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR

Considérant que la municipalité de l'Ascension fêtera ses 100 ans en 2019;

Considérant qu'il nous demande une commandite;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Qu'après discussion entre les membres du conseil, la municipalité de Labrecque ne donnera aucune commandite à la municipalité de l'Ascension pour leur centenaire.

ADOPTÉE

105-18

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 01 AU 30 JUIN 2018

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 01 au 30 juin 2018 au montant de 66 448.27\$

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 01 au 30 juin 2018 au montant de 160 777.61\$

D'autoriser la secrétaire-trésorière directrice générale à payer lesdits comptes au montant de 66 448.27\$

ADOPTÉE

Je soussignée, Suzanne Couture, secrétaire trésorière directrice générale, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution 105-18


Suzanne Couture
Secrétaire-trésorière directrice générale

106-18

PRÉPOSÉ AU QUAI MUNICIPAL - EMPLOI ÉTUDIANT

Considérant que l'Association des Riverains du Lac Labrecque a obtenu une subvention pour un emploi étudiant avec Emploi Canada;

Considérant que cet emploi est pour la surveillance au quai municipal;

Considérant que c'est monsieur Zachary Dionne qui a obtenu l'emploi;

Considérant qu'il sera également autorisé à délivrer des permis d'accès au lac;

Considérant qu'il sera supervisé par l'inspecteur municipal et les représentants de l'Association des riverains;

Par conséquent,

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que monsieur Zachary Dionne est autorisé par le conseil municipal à effectuer de la surveillance et à faire de la sensibilisation au quai municipal et à donner des permis d'accès au lac pour les nouveaux bateaux qui désirent naviguer sur le lac Labrecque, et ce, pour la saison 2018

ADOPTÉE

107-18

CONTRIBUTION ANNUELLE - CROIX ROUGE

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Qu'un montant de 194-40\$ soit autorisé comme contribution annuelle à la Croix-Rouge. Cette contribution est pour juillet 2018 à juin 2019.

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 02 130 494 et certificat de crédit 07-18

ADOPTÉE

108-18

QUOTE-PART INCENDIE -DEUXIÈME VERSEMENT

Considérant qu'au mois de juillet, il faut payer le deuxième versement de la quote-part de la régie incendie secteur nord;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Qu'un montant de 25 212\$ soit autorisé pour payer la deuxième et dernier versement de la régie incendie secteur nord

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 02 220 959 et certificat de crédit no 07-18.

ADOPTÉE

109-18

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ORGANISATION DES FESTIVALS MUNICIPAUX

Considérant qu'à la M.R.C. Lac-Saint-Jean Est, il y a un nouveau programme de soutien à l'organisation des festivals municipaux;

Considérant que notre municipalité à un festival country;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque appuie le Festival country de Labrecque dans leur démarche pour obtenir une aide financière du programme de soutien financier à l'organisation des festivals municipaux

ADOPTÉE

Soumission - Réfection de la station de distribution d'eau potable

<i>Entreprise Rosario Martel</i>	<i>1 146 185.78\$</i>	<i>Taxes comprises</i>
<i>Québéco</i>	<i>836 552.35\$</i>	<i>Taxes comprises</i>
<i>Méthodex</i>	<i>979 351.13\$</i>	<i>Taxes comprises</i>

110-18

SOUSSION - RÉFECTION DE LA STATION DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Considérant les soumissions reçues pour la réfection de la station de distribution d'eau potable;

Considérant que les soumissions dépassent largement le budget prévu pour ces travaux;

Considérant que l'ingénieur Normand Villeneuve de Norda Stelo à analyser les soumissions et elles sont toutes conformes;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque refuse toutes les soumissions qu'ils ont reçues pour lestravaux à la station de distribution d'eau potable, considérant que les montants sont beaucoup trop élevés.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

111-18

RÉPARATION MOTEUR DIÉSEL - STATION DE POMPAGE

Considérant que le moteur diésel de la station de pompage est brisé;

Considérant qu'il y a urgence de le faire réparer;

Considérant qu'on ne peut pas attendre la réfection de la station de pompage;

Considérant qu'il est essentiel d'avoir le moteur diésel en fonction en cas de panne électrique ou de bris sur la pompe de distribution;

Considérant la soumission de la compagnie ADF Diésel Alma;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal entérine au montant de 6 483.93\$ taxes incluses de la compagnie ADF Diésel Alma pour la réparation du moteur diésel de la station de pompage.

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 02 412 520 et certificat de crédit no 07-18

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

112-18

PROJET DE RÈGLEMENT NO 363-18

Considérant le projet de règlement no 363-18 préparé par monsieur Tommy Larouche, inspecteur;

Considérant que ce projet de règlement consiste à ajouter une sous-classe d'usages d'infrastructure de grands réseaux, dans les zones Ac1 et Ac3;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le projet de règlement no 363-18 soit adopté

ADOPTÉ SÉANCE TENANTE

RAPPORT DES COMITÉS

- Les élus municipaux donnent des comptes rendus des comités auxquels ils sont attitrés

RAPPORT DES COMITÉS

- Les élus municipaux donnent des comptes rendus des comités auxquels ils sont attitrés

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur le maire Éric Simard, répond aux questions de l'assistance.

113-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour

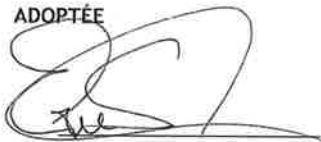
En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

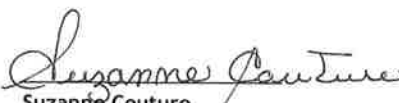
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

De lever la présente séance à 19h40

ADOPTÉE

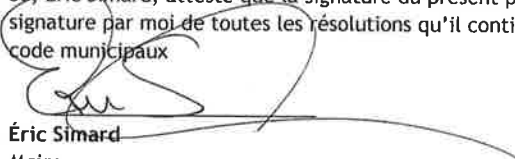


Éric Simard
Maire
générale



Suzanne Couture
Secrétaire-trésorière directrice

Je, Éric Simard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipaux



Éric Simard
Maire